



Historic Rhône Auto

Point Rencontre - Boite 22
7 rue de l'Église 69890 La Tour de Salvagny
adhérent FFVE N° 1000
site : <http://www.historic-rhone-auto.com>



BALADE LYONNAISE – JNVE

Vous êtes invités à participer à la 3^{ème} édition de la Journée Nationale des Véhicules d'Époque (JNVE), le **dimanche 28 avril 2019**. Comme le souhaite la FFVE, dans un esprit de convivialité et de partage, cette journée est l'occasion de sortir nos véhicules des garages pour témoigner de leur valeur patrimoniale, de rencontrer d'autres clubs et aussi d'en faire profiter un vaste public.

Le rassemblement et la sortie proposés sont organisés par HRA « Historic Rhône Autos » de La Tour de Salvagny qui bénéficie pour cette manifestation du soutien de la Mairie de Caluire ou se regrouperont d'autres clubs de véhicules anciens.

Aussi nous vous remercions de vous inscrire rapidement en précisant bien votre type de véhicule. Le départ se fera depuis le parking de la Clairière des Varennes du Domaine de Lacroix-Laval ; expo des voitures à partir de 8h30, départs à 9h15 pour une balade de 45 km environ dans les Monts du Lyonnais (avec road book) .

Un regroupement intermédiaire aura lieu sur le quai d'Illhausern à Collonges au Mont d'Or (devant les restaurants Paul Bocuse et la Bastide) pour une balade dans Lyon, départ 11h15. Arrivée devant la mairie de Caluire où nos voitures seront exposées et où se déroulera le repas. Sur un petit parcours de 2km environ il sera proposé ensuite aux habitants de Caluire qui le souhaiteront de découvrir le bonheur de rouler en anciennes.

Deux formules de restauration sont possibles soit un pique-nique tiré du sac ou un plateau repas à commander avec le bulletin d'inscription.

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION « Sortie Balade Lyonnaise - JNVE »

du 28 avril 2019 (limitée à 49 voitures)

NOM/ Prénom Monsieur : _____ Madame : _____

VEHICULE/marque : _____ MODELE : _____

ANNEE : _____

Adresse mail : _____ Club (éventuel) : _____

PLATEAU REPAS (15€) Nbre : _____

« Pour être en conformité avec la réglementation, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, la carte grise, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la sortie et que je m'engage à respecter le code de la route.

D'autre part, j'autorise l'organisateur à publier tout reportage filmé ou photographique. »

Date et signature des participants :

Joindre chèque de règlement à l'ordre de HRA

Document et chèque de règlement à retourner à HRA par courrier ou à la réunion au plus tard le 1 avril